

GROUPE

14

HERBICIDE

# RONSTAR® 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE

GRANULAIRE

POUR SUPPRIMER CERTAINES GRAMINÉES ET MAUVAISES HERBES À  
FEUILLES LARGES DANS LES ARBUSTES ORNEMENTAUX, LES VIGNES  
ET LES ARBRES PRODUITS EN CONTENANTS

COMMERCIAL



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : OXADIAZON 2%

N° D'HOMOLOGATION 23600 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES

**Bayer CropScience Inc.\***

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE

Calgary, AB T2C 3C3

Téléphone: 1-888-238-6747

**\*Bayer Environmental Science**

Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

CONTENU NET : 22,7 kg

En cas de renversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro de secours suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

### **GÉNÉRALITÉS :**

RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE est un herbicide sélectif de prélevée qui supprime certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges dans les arbustes ornementaux et les arbres produits en contenants. RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE supprime les mauvaises herbes en supprimant les jeunes plantules au moment où elles viennent en contact avec l'herbicide durant la germination.

Il faut s'assurer que les granules de RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE sont distribués uniformément dans le contenant (une application uniforme est essentielle pour obtenir une suppression satisfaisante des mauvaises herbes).

Calibrer l'applicateur avant de l'utiliser, en se basant sur les directives du fabricant. Vérifier fréquemment au cours de l'application afin de s'assurer que l'appareil travaille adéquatement.

### **MODE D'EMPLOI :**

Utiliser seulement sur les plantes ornementales produites en contenants.

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Ne pas utiliser sur les plantes produites en champ.**

### **PRÉCAUTIONS :**

RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE ne sera pas efficace lorsque le sol est sec et les mauvaises herbes qui germeront durant cette période ne seront pas supprimées. Les plantes prostrées, le lierre, les rampantes ou les vignes étendues directement sur la surface du sol peuvent être endommagés par l'éclaboussure du produit sur les feuilles durant une pluie ou une irrigation.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants et des vêtements de protection en tout temps lorsque vous manipulez le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, de fertilisants, des plantes et de la nourriture. Enlever immédiatement la poussière des yeux ou de la peau. Notif si avalé. Éviter de respirer les poussières. Après usage bien se laver les mains et la peau qui a été exposée. Ce pesticide est toxique pour les poissons. Éviter la contamination des étangs, les cours d'eau et toute autre source d'approvisionnement en eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

Ce produit contient un distillant de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer CropScience, au 1-800-334-7577. Ce produit contient des **DISTILLATS DE PÉTROLE**. Vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE:**

Peut être entreposé à toutes les températures.

**ÉLIMINATION:**

1. Vider le sac.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du sac avant sa disposition.
3. Rendre le sac vide impropre à tout usage additionnel.
4. Disposer du sac conformément aux exigences provinciales.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

110409

GROUPE

14

HERBICIDE

# **RONSTAR® 2G**

## **HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE**

GRANULAIRE

POUR SUPPRIMER CERTAINES GRAMINÉES ET MAUVAISES HERBES À  
FEUILLES LARGES DANS LES ARBUSTES ORNEMENTAUX, LES VIGNES  
ET LES ARBRES PRODUITS EN CONTENANTS

COMMERCIAL



**ATTENTION**

**POISON**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : OXADIAZON 2%

N° D'HOMOLOGATION 23600 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES

Bayer CropScience Inc.\*  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE  
Calgary, AB T2C 3C3  
Téléphone: 1-888-238-6747  
\*Bayer Environmental Science  
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

**CONTENU NET : 22,7 kg**

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro de secours suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

## **GÉNÉRALITÉS :**

RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE est un herbicide sélectif de prélevée qui supprime certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges dans les arbustes ornementaux et les arbres produits en contenant.

RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE supprime les mauvaises herbes en supprimant les jeunes plantules au moment ou elles viennent en contact avec l'herbicide durant la germination. Il faut s'assurer que les granules de RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE sont distribués uniformément dans le contenant (une application uniforme est essentielle pour obtenir une suppression satisfaisante des mauvaises herbes).

Calibrer l'applicateur avant de l'utiliser, en se basant sur les directives du manufacturier. Vérifier fréquemment au cours de l'application afin de s'assurer que l'appareil travaille adéquatement.

## **MODE D'EMPLOI :**

Utiliser seulement sur les plantes ornementales produites en contenant.

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Ne pas utiliser sur les plantes produites en champ.**

## **PRÉCAUTIONS :**

RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE ne sera pas efficace lorsque le sol est sec et les mauvaises herbes qui germeront durant cette période ne seront pas supprimées. Les plantes prostrées, le lierre, les rampantes ou les vignes étendues directement sur la surface du sol peuvent être endommagés par l'éclaboussure du produit sur les feuilles durant une pluie ou une irrigation.

## **TEMPS D'APPLICATION:**

Appliquer RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE à n'importe quel temps de l'année, avant la germination des graines de mauvaises herbes. RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE peut être appliqué aussi bien sur les arbres et plantes ornementales nouvellement transplantés que ceux qui sont établis.

L'application peut être faite sur les plantes ornementales et les arbres en pleine croissance ou dormants. Une pluie ou une irrigation aérienne après l'application de RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE améliorera l'activité herbicide de RONSTAR 2G. Ne pas appliquer sur le feuillage humide ou dans des conditions qui font en sorte que des granules demeurent sur les feuilles.

## **DOSAGE:**

Enlever les pousses de mauvaises herbes avant l'application. Pour obtenir une suppression prolongée des mauvaises herbes, une deuxième application de RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE peut être nécessaire 60 à 120 jours après la première application. Utiliser 10 à 22,5 g de produit par m<sup>2</sup> de surface de contenant (pot). Exemples de dosage de produit utilisé par contenant basé sur des dimensions standard de pot:

**Grandeur du contenant (diamètre)  
(centimètres)**25  
31  
46  
61**Dosage  
(g de produit/pot)**0,5 – 1,2  
0,7 – 1,6  
1,6 – 3,7  
2,9 – 6,6

Afin de calculer la quantité de produit à utiliser pour les contenants dont la dimension n'est pas énumérée ici, il faut utiliser l'équation suivante afin de déterminer la surface du contenant (m<sup>2</sup>):  $3,14 \times r^2$  (le rayon (r) étant égal à la moitié (1/2) du diamètre du pot). Calculer la quantité de produit à utiliser en se basant sur une dose de 10 à 22,5 g/m<sup>2</sup>.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:****Annuelles à feuilles larges**Tabouret des champs  
Cardamine  
Séneçon vulgaire  
Chénopode blanc  
Pourpier potagerMorelle noire  
Amarante à racine rouge\*  
Amarante blanche\*  
Bourse-à-pasteur**Graminées annuelles**Pâturin annuel  
Pied-de-coq\*  
Sétaire verte  
Sétaire glauque  
Digitaire\*à 22,5 g de produit/ m<sup>2</sup>**TOLÉRANCE DES PLANTES:**

Ronstar 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLÉVÉE peut être utilisé aux doses recommandées sur les espèces ornementales suivantes :

Cerisier de Mandchourie  
Groseillier alpin  
Cornouiller  
Sureau (Golden)Fusain (Emerald, Gold)  
Genévrier  
Lilas  
ÉrablePin mugo  
Pin sylvestre  
Potentille  
Épinette (Colorado, Serbian)

**Note:** Les espèces et variétés suivantes ont montré de la sensibilité au RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLÉVÉE:

**Espèces**Andromède  
AzaléeContoneaster  
Lilas des Indes  
BruyèreSapin  
Ketmie (hibiscus)  
Rhododendron  
Épinette (Norvège)  
Épinette (blanche)  
Viorne**Variétés**Snowdrift, Temple Bell  
Pink champagne, Hershey, Leuchtenfuer,  
Memoire John Hearrens, Hino-Crimson,  
White grandeur, Everest, Girard Roberta  
Eichholz, Himalayan, Shangri-la  
Petite red imp, Seminole bush  
Mediterranea pink  
Pendula  
Red heart  
Daphnoides, Nova, Zambla  
Primila  
Densena  
Davidii

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Gestion de la résistance à RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE, herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner RONSTAR 2G HERBICIDE SÉLECTIF DE PRÉLEVÉE ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant Bayer CropScience de votre région, ou appeler Bayer CropScience Inc. au numéro sans frais 1-888-283-6847.

## **PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Porter des gants et des vêtements de protection en tout temps lorsque vous manipulez le produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, de fertilisants, des plantes et de la nourriture. Enlever immédiatement la poussière des yeux ou de la peau. Notif si avalé. Éviter de respirer les poussières. Après usage bien se laver les mains et la peau qui a été exposée. Ce pesticide est toxique pour les poissons. Éviter la contamination des étangs, les cours d'eau et tout autre source d'approvisionnement en eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus

acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

Ce produit contient un distillant de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

### **PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services d'information médicale de Bayer CropScience, au 1-800-334-7577. Ce produit contient des **DISTILLATS DE PÉTROLE**. Vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

### **ENTREPOSAGE:**

Peut être entreposé à toutes les températures.

### **ÉLIMINATION:**

1. Vider le sac.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du sac avant sa disposition.
3. Rendre le sac vide inutilisable à tout usage additionnel.
4. Disposer du sac conformément aux exigences provinciales.

## **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

101909

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )